

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail

MINISTERE DES MINES ET DE
L'ENERGIE

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET
DES FINANCES

COMMUNICATION EN CONSEIL DES MINISTRES

Objet : Informations relatives aux flux physiques et financiers du secteur énergie
au 31 décembre 2008

INTRODUCTION

L'année 2008 a été marquée par une flambée sans précédent des cours du baril de pétrole brut. En effet, en juillet, ils ont atteint un pic de 147 USD le baril. Cette crise pétrolière qui a succédé à la crise des suppressions a déstabilisé le marché financier et conduit à une crise économique. La contraction de la demande qui a en découlé a contraint énormément la demande, induisant une orientation à la baisse des cours de barils qui se sont situés à la fin de l'année 2008 à environ 40 USD le baril. Cette évolution erratique des cours du pétrole a eu un impact favorable sur les recettes de pétrole et de gaz de l'Etat. Toutefois, le relèvement des cours a augmenté la demande d'unités de forage, contrariant les activités prévues en 2008 pour résoudre le problème de venue de sable au niveau du champ baobab (CI-40) et par la même occasion relever le niveau de production. Ainsi au terme de l'année 2008, la production de pétrole brut enregistre un retrait de 5,62% alors qu'elle était projetée en hausse de 5,8%. Cependant la production de gaz a bénéficié des travaux réalisés sur le permis CI-27 en 2007, enregistrant une hausse de 2,61% par rapport à 2007.

Concernant les produits pétroliers, l'affaiblissement des marges de raffinage lié au niveau élevé des cours du pétrole brut et l'arrêt pour entretien des unités de production de la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) ont contraint la production entre janvier et août 2008. Toutefois, la reprise totale des activités à la SIR combinée à un reflux des cours du pétrole brut ont abouti à des réalisations entre septembre et décembre qui ont permis de compenser les moins bonnes performances d'avant août. Ainsi, au terme de l'année, la production de produits pétroliers est en hausse de 2,07% par rapport à son niveau de la même période de 2007. En conséquence, les droits émis sur les produits pétroliers sont passés de 92,3 milliards en 2007 à 107,7 milliards de F.CFA en 2008, soit une hausse de 16,67%.

En raison de l'évolution des cours, le Gouvernement a procédé à des ajustements des prix des produits pétroliers. Ainsi, face au déficit cumulé de la SIR qui s'aggravait et avoisinait 70 milliards de F.CFA, le Gouvernement a procédé à un relèvement moyen de 25% des prix à la pompe des produits pétroliers, suivi d'une baisse moyenne de 9,6% en novembre 2008.

Le déficit du sous-secteur de l'électricité a été creusé davantage avec la flambée des cours du pétrole, amenuisant les gains escomptés de l'augmentation moyenne pondérée de 10% des tarifs locaux intervenue en février 2008. L'objectif d'amélioration de la viabilité financière dudit secteur n'a pu être atteint puisque le déficit de trésorerie s'affiche à 43,4 milliards de F.CFA, représentant la subvention accordée par l'Etat.

La présente communication vise également à informer les membres du Gouvernement de l'évolution des flux physiques et financiers du secteur énergie à fin décembre 2008.

Elle comporte trois parties portant sur :

- (i) la production de pétrole brut et de gaz,
- (ii) la production de produits pétroliers,
- (iii) la production d'électricité.

I – PRODUCTION DE PETROLE BRUT ET DE GAZ NATUREL

Les encaissements effectifs de ressources publiques issues de la vente de pétrole brut et de gaz s'affichent en 2008 à 225,9 milliards F.CFA, en hausse de 30,6 milliards F.CFA par rapport à 2007 et de 5,6 milliards F.CFA par rapport aux prévisions initiales. Les encaissements effectifs diffèrent de la production valorisée. En effet, les encaissements effectifs d'une année peuvent comporter des ventes des années antérieures pour lesquelles les maturités de paiement arrivent à échéance. Ainsi, ces niveaux ont peu de chance de coïncider avec les valorisations des années en cours. Par produit, la situation se présente comme suit :

1.1 Pétrole brut

A fin décembre 2008, la production totale de pétrole brut s'établit à 16 519 538 barils, soit une production moyenne journalière de 45 135 barils, contre une prévision initiale de 18 518 029 barils, soit une contre-performance de 10,79%. Cette évolution défavorable est liée à des problèmes techniques rencontrés sur les permis CI-11, CI-26 et CI-40. En rapport avec l'obturation du pipeline au niveau du permis CI-11 en mars 2008, la fourniture régulière de gaz et de pétrole brut a été par moment interrompue. Sur le permis CI-27, certains puits producteurs ont été fermés en raison de l'inadéquation entre les quantités de fluides produites et les capacités de traitement. Enfin, au niveau du permis CI-40, le forage d'un puits de développement a provoqué une interférence avec un puits en production. Ce dernier a été fermé. En outre, les travaux engagés qui devraient permettre l'augmentation de la capacité de production depuis le mois d'octobre n'ont pas atteint les effets escomptés.

Après les différents échanges (swap) de pétrole brut contre du gaz naturel nécessaire à la production thermique de l'électricité, la part de pétrole de l'Etat à fin décembre 2008 s'élève à 3 728 696 barils contre une prévision de 3 684 330 barils, soit une hausse de 1,2%. Cette évolution favorable est en grande partie liée au relèvement de la part Etat sur CI-26 qui est passée à 38% alors que les prévisions tablaient sur 30%.

Par rapport à décembre 2007, la production enregistre un recul (-5,62%), en raison des problèmes mentionnés plus haut. La part Etat, quant à elle, connaît une hausse de 19,93% par rapport à 2007 en raison des gains supplémentaires sur CI-26.

Tableau 1 : Etat comparatif entre la production de pétrole, les prévisions et les réalisations

	Réalisations décembre 2007 (barils)	Prévisions décembre 2008 (barils)	Réalisations décembre 2008 (barils)	Variations % prévisions	Variations % décembre 2007 / décembre 2008
CI 11	659 704	576 985	377 805	-34,52%	-42,73%
CI 26	9 851 399	10 701 733	9 436 573	-11,82%	-4,21%
CI 27	154 845	276 912	319 754	15,47%	106,50%
CI 40	6 837 371	6 962 399	6 385 406	-8,29%	-6,61%
Total	17 503 319	18 518 029	16 519 538	-10,79%	-5,62%

Source : PETROCI

La production valorisée à fin décembre 2008 est évaluée à 1 767 millions USD (environ 850 milliards de F.CFA) dont 398,7 millions USD (environ 191 milliards de F.CFA) constituent la part de l'Etat après les échanges avec les producteurs (après swap). Cette valorisation de la part de l'Etat est supérieure de 50,31% aux prévisions (265,27 millions de dollars US) et de 76,57% par rapport à la production valorisée à fin décembre 2007. Cette bonne tenue des revenus de l'Etat est due à l'effet combiné de l'amélioration des cours du baril qui est passé en moyenne de 72,63 USD/baril en 2007 à 106,94 USD/baril en 2008 et de l'amélioration de la part Etat sur le contrat CI-26.

1.2 Gaz naturel

La production de gaz à fin décembre 2008 est de 54 668 614 MMBTU, soit 1 929 856,76 m³, en hausse 6,09% par rapport aux prévisions de 51 530 000 MMBTU. Cette amélioration de la production est liée à la performance du champ CI-27 dont les réalisations ont dépassé les prévisions de 14,78%. Le niveau de la production aurait été meilleur si les réalisations sur les champs CI-26, CI-11 et CI-40 n'avaient pas été moins bonnes que prévu.

Par rapport à fin décembre 2007, la production est en hausse de 2,61%. Cette évolution favorable s'explique aussi par les performances au niveau du permis CI-27, atténuée par les chutes de production de CI-11 et CI-40. CI-26 et I 27 tirent avantage des travaux réalisés par FOXTROT sur ses permis en 2007.

Tableau 2 : Etat comparatif entre la production de gaz et les prévisions

	Réalisations décembre 2007 (MMBTU)	Prévisions décembre 2008 (MMBTU)	Réalisations décembre 2008 (MMBTU)	Variations % prévisions	Variations % décembre 2007 / décembre 2008
CI 11	16 284 461	12 810 000	12 317 905	-3,84%	-24,36%
CI 26	5 626 629	7 320 000	6 674 595	-8,82%	18,63%
CI 27	29 380 545	29 400 000	33 744 470	14,78%	14,85%
CI 40	1 987 400	2 000 000	1 931 645	-3,42%	-2,81%
TOTAL	53 279 034	51 530 000	54 668 614	6,09%	2,61%

Source : PETROCI

La valorisation de toute la production à fin décembre 2008 est de 445,27 millions USD (environ 213 milliards de F CFA). La part de l'Etat, après swap, se chiffre à 247,69 millions de dollar US (environ 119 milliards de F CFA). La valorisation de la part Etat est en hausse de 86,91% par rapport aux prévisions et de 61,56% par rapport à la valorisation de la production à fin décembre 2007. Cette bonne tenue des revenus de l'Etat est essentiellement due à l'effet combiné de l'amélioration des cours du gaz naturel indexé sur ceux du pétrole brut sur le marché international et de l'augmentation de la production.

1.3 Défis

Les projections de production de pétrole brut et de gaz naturel pour 2009 sont respectivement de 17 925 851 barils et 55 001 397 MMBtu, en hausse de 8,51% et 0,6% par rapport aux réalisations de 2008. Toutefois, la part Etat ressortirait à 1 947 551 barils et 25 130 364 MMBtu, en retrait de 47,77% et 17,36% par rapport à 2008. Cette diminution de la part Etat, malgré la hausse de la production de pétrole

brut, est essentiellement due aux investissements réalisés sur le permis CI-26 qui accroissent les coûts pétroliers et réduisent par la même occasion le profit-oil. La conséquence immédiate est la contraction de la part de l'Etat. Sur ce permis, où la production en 2008 représente 57,12% de la production totale, la part de l'Etat devrait passer de 38,08% (3 155 790 barils) en 2008 à 20,3% (1 317 926 barils) en 2009, soit une baisse de 58,2%.

Les hypothèses de prix retenues pour 2009 sont de 45 USD par baril et un taux de change de 450 FCFA pour un dollar US. Ainsi, les ressources attendues de la vente de la part-Etat de pétrole brut et gaz naturel devraient s'établir à 134,4 milliards de FCFA, en baisse de près de 100 milliards par rapport aux réalisations de 225,9 milliards en 2008.

La hausse de la production de pétrole brut en 2009 serait due en partie à la finalisation des travaux sur le permis CI-40 et l'amélioration des capacités de traitement des fluides du FPSO (Système Flottant de Production, de Stockage et de Déchargement) du champ CI-26.

II – PRODUITS PETROLIERS

2.1 Activités de la SIR

a) Achats de produits pétroliers

A fin décembre 2008, la SIR a acheté 3 579 821 Tonnes Métriques (TM) d'intrants dont 3 132 486 TM de pétrole brut (106 352 TM d'origine ivoirienne, soit environ 3,9% et 3 026 135 TM d'origine étrangère), 233 610 TM de produits semi-finis et 185 713 TM de distillat.

b) Production de produits pétroliers

La production totale de produits pétroliers à fin décembre 2008 devrait s'établir à 3 244 793 tonnes et se répartirait comme suit :

Tableau 3 : Répartition de la production des produits pétroliers

Produit	Janvier à Décembre 2008		Janvier à Décembre 2007		Variation % 2008 / 2007
	Qté (tonnes)	Part (%)	Qté (tonnes)	Part (%)	
BUTANE	110 204,66	3,40	83 574,05	2,63	31,86%
SUPER	240 738,76	7,42	564 136,98	17,75	-57,33%
ESSENCE	224 471,23	6,92	0,00	0,00	
KEROSENE (PETROLE /JET)	822 493,40	25,35	932 855,92	29,35	-11,83%
GASOIL	1 162 263,78	35,82	1 088 350,14	34,24	6,79%
DDO	58 780,35	1,81	146 534,37	4,61	-59,89%
HVO	192 647,42	5,94	37 990,78	1,20	407,09%
Fuel Oil	433 193,64	13,35	325 461,29	10,24	33,10%
TOTAL	3 244 793,24	100,00	3 178 903,54	100,00	2,07%

Source : SIR

Le gasoil, avec 35,82% de part dans la production totale représente le produit phare de la SIR, qui tire ainsi profit de son hydrocraqueur.

La production de produits pétroliers à fin décembre 2008 connaît une hausse de 2,07% par rapport à son niveau de décembre 2007. Les problèmes techniques survenus après « l'arrêt métal » (entretien, installation et test de nouveaux matériels) de certaines unités de production ont été résorbés à partir de fin septembre. En

outre, compte tenu de l'arrêt de l'hydrocraqueur, la SIR a produit exceptionnellement de juillet à septembre de l'essence pour compenser partiellement sa baisse de production. Par ailleurs, il est observé une nette augmentation de la production de HVO de 154657 tonnes en 2008, de Fuel-oil de 33,10% et de gaz butane de 31,86% par rapport à 2007.

c) Ventes et exportations de produits pétroliers

Les ventes totales de 3 136 639 TM ont été évaluées à 1 254,96 milliards de FCFA.

Le marché intérieur représente 31,26% (980 486 TM pour un montant de 400,71 milliards de FCFA) des ventes globales de la SIR. Le principal produit pétrolier vendu en Côte d'Ivoire est le gasoil qui représente 57,12% (560 049 TM) des ventes indiquant la diésélisation du parc automobile.

Le marché extérieur représente 68,74% (2 156 153 TM pour 854,252 milliards de FCFA) des ventes globales de la SIR.

Les exportations sont orientées vers les pays de l'hinterland (14,09%) et la mer (85,91%).

Relativement à 2007, les volumes de ventes enregistrent une baisse de 5,3% en liaison avec la contraction des ventes sur le marché extérieur (-9,9%) portant à la fois sur les composantes terre et mer.

Tableau 4 : Répartition des ventes de la SIR

	Janvier à Décembre 2008			Janvier à Décembre 2007		Variation % déc. 2008 / déc. 2007	
	Volume (TM)	Part de marché	Valeur	Volume (TM)	Valeur	Volume	Valeur
Ventes totales	3 136 639	100%	1 254,961	3 310 893	1 051,944	-5,3%	19,30%
Ventes marché intérieur	980 486	31,26%	400,709	917 113	324,481	6,9%	23,49%
Ventes marché export	2 156 153	68,74%	854,252	2 393 780	727,463	-9,9%	17,43%
Ventes export terre	303 759	9,68%	128,874	363 148	113,611	-16,4%	13,43%
Ventes export mer	1 852 394	59,06%	725,378	2 030 632	613,852	-8,8%	18,17%

Source : SIR

2.2 Mise en dépôt / Consommation

a) Entrée et sortie des entrepôts

Les entrées en entrepôt de produits pétroliers portent sur 1 811 227,41 tonnes de produits pétroliers, dont 83,75% issues de la raffinerie locale (1 516 891,72 tonnes) et 16,25% importées (294 341,743 tonnes).

En outre, la quantité sortie des entrepôts s'établit à 1 670 152,28 tonnes, induisant une constitution de stock de 141 075 tonnes. Elle concerne le ravitaillement du marché national (981 764,90 tonnes), les avitaillements navires (60 676,49 tonnes) et les exportations vers l'hinterland (627 710,89 tonnes).

b) Mise à la consommation

La mise à la consommation à fin décembre 2008 porte sur 992 647,20 tonnes, en hausse de 12,34% par rapport à la même période de l'année précédente, dont

96,70% est soumis aux droits communs de collecte de taxes, 0,04% à une exonération partielle et 3,26% à une exonération totale.

2.3 Taxes sur les produits pétroliers

A fin décembre 2008, les droits émis sur les produits pétroliers ont généré 107,70 milliards de FCFA contre 92,29 milliards de FCFA en 2007, soit une hausse de 16,70% due à une augmentation des recouvrements liés au Gasoil de 32% et au Super de 33%. Cette performance a contrebalancée les moins-values enregistrées au niveau notamment du fuel Lourd I de 96%, des Huiles Lubrifiants de 89% et des autres produits de 76%.

2.4 Défis

Au niveau des produits pétroliers, la flambée du prix du baril du pétrole brut et le blocage des prix avant juillet 2008 a aggravé le déficit de la SIR. Une convention signée entre l'Etat de Côte d'Ivoire et la SIR a permis de déterminer un mécanisme devant aboutir à la résorption totale du déficit. L'adoption du mécanisme de fixation automatique des prix des produits pétroliers devrait permettre au marché de s'ajuster pour éviter de nouvelles accumulations d'arriérés. Le mécanisme adopté entrera en vigueur au début du mois d'avril 2009. Il prévoit une révision trimestrielle des tarifs à condition que les variations observées soient au-delà d'une amplitude tolérée ($\pm 2,5\%$).

III – ELECTRICITE

3.1 Production

La production totale d'électricité s'établit à 5 634 GWh, en hausse de 2,89% par rapport à son niveau de décembre 2007. Cette amélioration de la production est imputable à la hausse simultanée de la production de l'électricité de source thermique (+1,57%) et celle d'origine hydraulique (+5,67%). Toutefois, les ventes totales baissent de 17,43% malgré la hausse des tarifs de 10% intervenue en février 2008 sur les ventes locales.

Tableau 5 : Production d'électricité et valorisation à fin décembre 2008

	Décembre 2007		Décembre 2008		Variation déc.08/07		Coût implicite		Variation
	QTE (MWh)	Valeur (Mds de FCFA)	QTE (MWh)	Valeur (Mds de FCFA)	QTE	Valeur	2007	2008	
Production d'électricité:	5 475 604	49,323248	5 634 000	40,728	2,89%	-17,43%	9,0	7,2	-19,75%
- Thermique (AZITO, CIPREL, VRIDI)	3 686 012	42,929	3 744 000	40,728	1,57%	-5,13%	11,6	10,9	-6,60%
- Hydraulique	1 782 882	5,865	1 884 000		5,67%		3,3		
Centrales isolées	6 710	0,528	6 000		-11%		78,7		

Source : SOGEPE

3.2 Approvisionnement en gaz

L'achat de combustibles pour la production thermique d'électricité thermique est de 164,14 milliards de FCFA dont 163,07 milliards de FCFA de gaz, en hausse de 40,46% par rapport à décembre 2007 et expliquant en grande partie le déséquilibre financier du sous-secteur électricité. Le gaz de l'Etat utilisé pour la production de l'électricité s'établit à 87 milliards. Après compensation des consommations de l'administration centrale et de ses démembrements, la subvention au secteur est évaluée à 43,4 milliards de F CFA.

3.3 Ventes locales d'électricité

Les ventes locales d'électricité à fin décembre 2008 sont estimées à 3 704 GWh, en hausse de 7,13% par rapport aux réalisations de décembre 2007, dont 1 718 GWh de basse tension et 1 986 GWh de haute et moyenne tension. Les ventes, évaluées à 206,43 milliards FCFA sont en hausse de 12,69%. Ce renchérissement de la valorisation est lié au changement des prix intervenus en février 2008 pour les hautes et moyennes tensions.

Tableau 6 : Ventes d'électricité et valorisation à fin décembre 2008

	Décembre 2007		Décembre 2008		Variation déc.08/07	
	QTE (MWh)	Valeur (Mds FCFA)	QTE (MWh)	Valeur (Mds FCFA)	QTE	Valeur
- Ventes locales	3 457 438	183,184	3 704 000	206,431	7,13%	12,69%
-Basse tension	1 824 997	106,460	1,718 000	106,958	-5,86%	0,47%
-Haute et moyenne tension	1 632 441	76,7241	1 986 000	99,473	21,66%	29,65%

Source : SOGEPE

3.4 Exportation d'électricité

Le volume des ventes d'électricité à l'export est estimé à 596 GWh, en retrait de 22,85% par rapport au niveau exporté sur la même période de 2007. Cette baisse est essentiellement imputable à la diminution de la livraison d'électricité au Ghana, au Bénin et au Togo, en liaison avec la hausse de la demande locale et les contraintes sur l'offre.

La valorisation des ventes à l'export ressortirait à 23,61 milliards, enregistrant une baisse de -21,26% liée essentiellement à la baisse des exportations vers les principaux pays importateurs d'électricité.

Tableau 7 : Etat des exportations d'électricité à fin décembre 2008

	Décembre 2007		Décembre 2008		Variation déc.08/07	
	QTE (MWh)	Valeur (Mds FCFA)	QTE (MWh)	Valeur (Mds FCFA)	QTE	Valeur
- Ventes export	772 489	29,988	596 000	23,613	-22,85%	-21,26%
- VRA	426 707	16,729	294 382	12,327	-31,01%	-26,31%
- CEB	223 853	8,954	179 122	6,957	-19,98%	-22,30%
- SONABEL	119 611	4,201	120 048	4,218	0,36%	0,42%
- EDM	2 318	0,104	2 448	0,110	5,62%	5,69%

Source : SOGEPE

3.5 Equilibre financier du secteur

Les flux de trésorerie indiquent au terme de l'année 2008 que les recettes recouvrées (264,52 milliards de FCFA) ne couvrent pas la totalité des dépenses (271,36 milliards de FCFA). Cette situation n'intègre pas les créances et dettes croisées entre l'Etat et la CIE. En effet, les impayés de gaz de l'Etat utilisé par la CIE pour la production de l'électricité s'élèvent à environ 87 milliards de FCFA, alors que les consommations de l'administration et de ses démembrements s'élèvent à 43,6 milliards de FCFA. Par conséquent, la subvention accordée au secteur électricité est de 43,4 milliards, en hausse de 9 milliards par rapport à celle de 2007 et au-delà des prévisions du programme de 23,4 milliards.

3.6 Défis

L'équilibre du secteur devrait être un enjeu primordial pour le secteur électricité. En 2007 et 2008, l'Etat a consenti 78 milliards de subvention, les consommateurs ont supporté une hausse des tarifs. Ces efforts financiers importants n'ont pas permis de rétablir l'équilibre financier du secteur. A cet effet, l'Etat s'est engagé, dans le cadre du programme triennal 2009-2011 à (i) renégocier les prix de cession de gaz avec les producteurs de gaz ; (ii) entamer les négociations avec les partenaires extérieures en vue de relever les prix de l'électricité à l'exportation, (iii) réviser la structure tarifaire et (iv) si nécessaire, réaliser une augmentation tarifaire avant fin 2009. En outre, la mise en œuvre du plan d'actions basé sur les recommandations de l'audit du secteur, devrait améliorer la situation financière.

En outre, devant la nécessité de rétablir, dans les meilleurs délais, l'adéquation entre l'offre et la demande d'énergie électrique, l'Etat de Côte d'Ivoire a recommandé des actions à court, moyen et longs termes, qui vont déboucher sur :

- L'installation au dernier trimestre 2009 de deux (2) centrales thermiques à cycle ouvert et combiné ;
- la sécurisation de l'approvisionnement en gaz naturel des unités de production d'énergie électrique existantes par le développement du gisement Mahi sur le permis CI-27 ;
- le renforcement du programme d'amélioration du rendement du réseau électrique ;
- l'aménagement du barrage hydroélectrique de Soubré.

Ainsi, des conventions pour l'augmentation de la capacité de production d'énergie électrique à l'horizon 2016 ont été signées. De 1200 MW de production estimé aujourd'hui, la capacité devrait être doublée à la fin de cette période.

Aussi, pour tenir compte de l'évolution des cours internationaux, il s'impose la prise de mesures urgentes relatives à l'établissement progressif de l'équilibre du secteur. Il s'agit de la renégociation des contrats avec les opérateurs gaziers afin de réduire les prix d'achats de gaz naturel, et de réviser la structure des prix de l'énergie électrique à l'issue d'une étude tarifaire.

Tableau 8 : Plan de développement de la capacité électrique de la Côte d'Ivoire (en MW)

MOYENS DE PRODUCTION		PERIODE								
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
CENTRALES HYDROELECTRIQUES	KOSSOU	174	174	174	174	174	174	174	174	174
	AYAME	52	52	52	52	52	52	52	52	52
	TAABO	210	210	210	210	210	210	210	210	210
	BUYO	165	165	165	165	165	165	165	165	165
	GRAH-FAYE	5	5	5	5	5	5	5	5	5
	SOUBRE	-	-	-	-	-	-	-	-	270
Capacités installées barrages hydrauliques		606	606	606	606	606	606	606	606	876
CENTRALES THERMIQUES	AZITO	296	296	296	446	446	446	446	446	446
	CIPREL	210	320	320	320	320	320	320	320	320
	VRIDI	88	88	88	88	88	88	88	88	88
	EEI	-	-	104	104	104	104	104	104	104
	LUSHANN	-	-	131	131	131	131	131	131	131
	ARD	-	-	-	-	-	-	450	450	450
Capacités installées centrales thermiques		594	704	939	1089	1089	1089	1539	1539	1539
Capacités totales installées		1200	1310	1545	1695	1695	1695	2145	2145	2415

Source : SOGEPE, DCPE

CONCLUSION

La production des hydrocarbures à fin décembre 2008 est en baisse par rapport aux prévisions. Cette baisse du niveau de la production des hydrocarbures par rapport aux prévisions est due aux problèmes techniques qui n'ont pu être résorbés en 2008.

Toutefois, le forage de nouveaux puits de développement sur les permis CI-40 et CI-26 en 2009, devrait permettre un accroissement du niveau de production de pétrole brut sur ces permis. Cependant, cette hausse de la production n'entraînera pas une augmentation des revenus de pétrole et de gaz de l'Etat en raison de la modification de la structure de partage sur le champ CI-26 liée aux nouveaux investissements.

La production de produits pétroliers devrait avoisiner quatre millions de tonnes comme en 2007, avec l'environnement actuel du marché et la remise en état des unités de production de la SIR. De même, l'augmentation de la production nationale et l'application du nouveau mécanisme des prix, avec une base taxable plus élevée, devrait permettre de relever les recettes fiscales issues des produits pétroliers en 2009.

Concernant le sous-secteur de l'électricité, les investissements envisagés au niveau du réseau et la mise en exploitation de nouvelles centrales thermiques en 2009 devraient permettre de combler les déficits prévisionnels d'énergie électrique et ainsi de répondre aux besoins nationaux et sous-régionaux.

LE MINISTRE DES MINES ET DE
L'ENERGIE

MONNET Léon Emmanuel

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

DIBY Koffi Charles